

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 août 2024 (52^{ème})

1. Souhais de bienvenue

A 19h36 l'assemblée générale est déclarée ouverte par la présidente *Corinne Monney* qui souhaite la bienvenue à la 52^{ème} assemblée générale du Payerne Natation aux douze personnes présentes.

Elle remercie les sept personnes qui se sont excusées et salue également les moniteurs présents.

Au nom du club, elle souhaite un prompt et complet rétablissement aux membres malades et présente toute sa sympathie à celles et à ceux qui ont été touchés par le deuil. Elle prie l'assemblée de se lever et d'observer un instant de silence en témoignage de notre sympathie aux familles touchées.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 23 août 2023

Le procès-verbal de l'année 2022-2023 est approuvé unanimement par l'assemblée à mains levées. Il reste à disposition sur le site internet. La présidente adresse ses compliments à notre secrétaire, *Andréanne Gummy*, pour le travail accompli.

3. Rapport de la présidente

Dans son rapport présidentiel, *Corinne Monney* revient sur la saison 2023-2024. Elle relève à quel point la saison a filé à toute vitesse. Le Payerne Natation, au fur et à mesure des saisons, reprend des forces en essayant de soigner les conséquences du grand chamboulement qu'a causé la pandémie.

Elle revient sur le fait que nous n'avons toujours pas pu organiser le concours du club cette année mais qu'il y a eu d'autres jolis événements comme le Noël des enfants, le camp de natation, le souper du comité et la sortie des moniteurs en aviron sur le lac de Schiffenen.

Elle retrace la saison du club au travers de quelques chiffres : 184 membres actifs et 16 moniteurs passionnés qui ont dispensé 570 cours, ce qui représente 4'366 présences de nageurs et 4'277 heures passées dans l'eau ou en salle de gym.

La présidente félicite nos membres pour leurs progrès dans la pratique de la natation, remercie nos monitrices et moniteurs pour leur motivation, salue les personnes qui se sont formées et recyclées dans l'enseignement de la natation et salue le comité pour le travail accompli et son engagement.

Enfin, elle conclut de façon plus personnelle en mentionnant qu'elle termine sa 30^{ème} année en tant que membre au Payerne Natation en ayant intégré le comité en tant que secrétaire en 2012 puis en tant que présidente pour ces cinq dernières années.

La présidente annonce à l'assemblée qu'elle quitte le comité.

Elle remercie les personnes présentes.

4. Rapport du chef technique

Le chef technique adresse ses salutations à l'assemblée puis revient sur le déroulement d'une saison 2023-2024 qu'il qualifie de « difficile ».

En premier lieu, il évoque des infrastructures insuffisantes qui portent préjudice au club par leurs petites tailles et leur manque de disponibilités. En deuxième lieu, il revient sur les différentes séances d'évaluation qui font suite aux inscriptions en indiquant notamment que malgré les listes complètes, il y a peu de nageurs au bord du bassin et donc beaucoup d'absents. En troisième lieu, *Jean-Manuel Schneider* raconte quelques anecdotes sur le camp de natation qui a eu lieu le printemps dernier en dépit d'un nombre de participants très faible. En quatrième lieu, il félicite *Lia Oberson* pour ses dix-sept records du club et *Anaïs Meystre* pour ses quatre records

du club. *Lia Oberson* est la première femme du club à nager le 50 mètres nage libre en moins de 30 secondes. Enfin, *Jean-Manuel Schneider* rappelle la nécessité d'attirer tant des moniteurs que des nageurs au sein du club.

5. Rapports du caissier et des vérificateurs des comptes

Notre caissier, *Christian Schneider*, attire l'attention de l'assemblée sur les comptes et la situation financière du club. Il remercie *Maude Bersier*, commissaire rapporteuse et *Damien Jacoud*, commissaire, pour le travail qu'ils ont effectué lors de la vérification des comptes et remercie également ses collègues et amis du comité pour la bonne collaboration durant cette saison.

Il attire notre attention sur le solde négatif (perte) de **CHF 12'082.99** du club pour cette saison.

Le caissier justifie cette perte par un camp de natation qui n'a attiré que trop peu de participants, des licenciés qui ont pris part à de nombreux concours ce qui a engendré des frais de départs importants, l'augmentation par Swiss Aquatics des cotisations des membres de 1 CHF à 35 CHF ce qui représente un coût de 5'460 CHF cette saison contre 156 CHF la saison précédente, une augmentation du coût de la location de la piscine d'Avenches qui a passé de 75 CHF/heure à 90 CHF/heure depuis le 1^{er} janvier 2024 et enfin, les coûts de formation de nos moniteurs.

La section de sauvetage a une nouvelle fois délivré de nombreux brevets ; il la remercie pour son travail.

Le caissier remercie l'assemblée et laisse savoir qu'il est à disposition pour toutes questions.

L'assemblée approuve unanimement à mains levées les comptes 2023-2024 du Payerne Natation présentés par notre caissier, *Christian Schneider*, ainsi que le rapport de la commission de vérification des comptes présenté par la porte-parole de la commission, *Maude Bersier*. Décharge est ainsi donnée à notre comité et aux organes de contrôle en les remerciant du travail effectué. La nouvelle commission de

vérification des comptes se composera désormais de : *Damien Jacoud – commissaire rapporteur, Sacha Righetti – commissaire* ainsi que de *Lia Oberson – commissaire suppléante*.

6. Élections statutaires

Selon l'article 4.3.1 de nos statuts, les membres du comité doivent être réélus chaque année. De plus, la présidente est démissionnaire ; elle cède sa place.

Le comité propose d'intégrer *Alicia Henchoz* en tant que membre du comité dès la saison prochaine et propose la composition suivante pour la saison 2024-2025 :

- Gumy Andréanne, Présidente
- Rivera Sabrina, Vice-présidente
- Henchoz Alicia, Secrétaire
- Schneider Christian, Caissier
- Schneider Jean-Manuel, Coach JS / Responsable technique
- Haas Yannick, Publicité & Marketing
- Lauber Dimitri, Logistique & Communication

La proposition du comité est approuvée pour cette nouvelle saison à l'unanimité par applaudissements par l'assemblée.

7. Cotisations 2024-2025

Comme constaté à la suite des rapports du caissier, *Christian Schneider*, la situation du Payerne Natation nécessite des ajustements. Par souci de simplicité pour nos membres, le comité propose de ne pas modifier les cotisations pour la saison 2024-2025. Cependant, des mesures seront prises pour réduire les coûts et pour apporter de nouveaux financements durant la saison. Une adaptation des cotisations est prévue pour la saison 2025-2026.

Un membre de l'assemblée a proposé de faire passer la taxe unique d'inscription de 10 CHF à 35 CHF. Cette modification ainsi que les cotisations pour la saison 2024-2025 ont été approuvées à l'unanimité à mains levées par l'assemblée.

Les cotisations sont les suivantes :

- Membres des groupes qui nagent une fois par semaine CHF 200.-
- Membres des groupes qui peuvent nager plusieurs fois par semaine (Compétition) CHF 250.-
- Membre Adulte CHF 200.-
- Membre Supporter CHF 20.-
- Taxe unique d'inscription CHF 35.-

8. Statuts du club

Aucune révision des statuts est proposée par le comité pour cette saison.

9. Divers et propositions individuelles

Aucune proposition n'a été annoncée à l'avance.

Sabrina Rivera remet, au nom du comité, un cadeau de remerciement à la présidente.

Le comité propose d'attribuer le statut de présidente d'honneur à *Corinne Monney*. L'assemblée générale a approuvé à l'unanimité l'attribution de ce statut à *Corinne Monney* pour la remercier.

Il y a plusieurs propositions qui sont faites par les différents membres de l'assemblée pour apporter de l'argent au club. La secrétaire les a relevées et celles-ci seront discutées au sein du comité. Il s'agit, notamment, de proposer des cours pour les adultes débutants, de faire payer les licences aux licenciés et de faire un repas de soutien.

L'assemblée générale 2023-2024 est levée à 20h21.